

COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024**
N°DCM-2024-032
OBJET :
FINANCES

Budget primitif 2024

Budget annexe cinéma

Membres en exercice : 27

Membres présents : 22

Membres votants : 27

L'an deux mille vingt-quatre le huit avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du 2 avril 2024, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

M. le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :

Étaient présents :

M. MATHIAS - M. PERREAULT - Mme BIAJOUX - M. JACQUARD - Mme BAS-DESFARGES - M. MORIN - Mme ROBIN - M. MARTINON - M. CURNILLON - Mme RAVOUX - Mme SOUPE - M. DI CARLO - Mme BUJALANCE MERLIN - Mme COUTURIER - M. GINDRE - Mme FETTET-RICHONNIER - M. DECOMBLE - M. POCHON - M. LEGRAS - Mme D'ALMEIDA - Mme COLLOVRAY - M. FROMONT.

Absents ayant donné un pouvoir :

Mme CARLOT-MARTIN représentée Mme BAS-DESFARGES - Mme BROCHARD représentée par Mme ROBIN - M. DUPUPET représenté par M. MARTINON - Melle ROUSSEL représentée par Mme BIAJOUX - M. JANNET représenté par M. LEGRAS.

Absent : néant.

Madame Magalie BUJALANCE MERLIN est élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

* * *

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur MORIN présente aux conseillers la proposition de budget primitif pour l'exercice 2024 :

BUDGET CINEMA - SECTION FONCTIONNEMENT				
RECETTES				
CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT 2024	N-1 2023	COMMENTAIRE
002	Résultat n-1	49 499,78	33 627,74	
70	Redevances et recettes diverses	90 000,22	80 337,26	Entrées cinéma
74	Dotations et participations	50 000,00	37 000,00	Subv équi budg gén + art et essai
	TOTAUX	189 500,00	150 965,00	
DEPENSES				
CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT 2024	N-1 2023	COMMENTAIRE
011	Charges à caractère général	189 335,00	150 800,00	Fluides, entretien, honoraires...
012	Charges de personnel	160,00	160,00	Indemnité de régie
65	Autres charges gestion courante	5,00	5,00	Arrondis déclarations TVA
	TOTAUX	189 500,00	150 965,00	

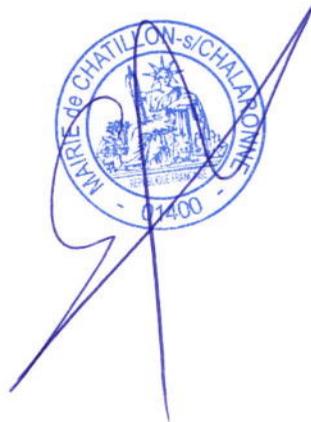
... / ...

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité (27 voix pour),

APPROUVE le budget primitif 2024 du budget annexe cinéma.

Ainsi délibéré le 8 avril 2024

Le Maire,
Patrick MATHIAS



Acte rendu exécutoire après :
Affichage ou notification
Le : 12/04/2024

Et dépôt en Préfecture
Le : 12/04/2024

Pour extrait conforme.
Au registre sont les signatures.